



---

# Assistant/e en médias imprimés AFP, édiction

---

Remplace: INFOformation&profession «Assistant/e en médias imprimés AFP, en procédure d'audition» du 13.12.2023.

---

## Assistant/e en médias imprimés AFP

SWISSDOC 0.534.9.0, 5.534.3.0, n° 35319

Durée de la formation: 2 ans

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation, mesures d'accompagnement y comprises

L'ordonnance sur la formation professionnelle a été révisée comme suit:

Audition: 30 novembre 2023

Édiction: 2 avril 2024

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2025

Procédure de qualification, certificat et titre: 1<sup>er</sup> janvier 2027

Cette ordonnance sur la formation professionnelle initiale remplace l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant/e en médias imprimés AFP du 3 mai 2011 (35316).

Le plan de formation sera disponible sur le site internet de l'association dpsuisse [www.dpsuisse.ch](http://www.dpsuisse.ch) et sous [www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr](http://www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr).

---

La version imprimée de l'ordonnance de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch) et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI [www.sefri.admin.ch](http://www.sefri.admin.ch).

---